

Environnement | La Charente-Maritime à la reconquête de la qualité de l'eau



Mobiliser particuliers, agriculteurs et collectivités locales autour de la préservation de l'eau, dans sa qualité comme dans sa quantité, tel est l'objectif du programme Re-Resources, initié dans les années 2000 par l'ex région Poitou-Charentes. Partie-prenante du programme, le syndicat des eaux de Charente-Maritime, épaulé de l'Inra et de l'agence Adour-Garonne, a dressé la semaine dernière à Saintes un état des lieux de la situation et des perspectives sur le département dans le cadre d'une semaine de rencontres professionnelles dédiées aux nouvelles filières préservant la ressource.

Un état des lieux alarmant

Malgré une sécheresse estivale récurrente comme 60% des départements aujourd'hui, « la Charente-Maritime a la chance d'avoir de l'eau en bonne quantité », explique Denis Minot, le directeur général du syndicat des eaux de la Charente-Maritime, qui assure la distribution de la quasi-totalité de la distribution de l'eau potable du territoire hors villes (1). Les capacités sont multiples : des eaux de surface, dédiées au réseau d'eau potable, provenant principalement du fleuve Charente, complétées par des apports en eaux de barrage de Vendée en été ; des eaux libres de pluie stockées naturellement entre les roches perméables de nombreuses nappes phréatiques (24 millions de m³); des eaux souterraines parfois âgées de plusieurs siècles enterrées jusqu'à 500 m de profondeur dans des zones relativement imperméables (11 millions de m³). De quoi alimenter une population qui passe de 500 000 en hiver à 1 500 000 en été. 40 millions de m³ (sur les 53 millions de m³ du département) d'eau potable sont produits par le syndicat chaque année grâce aux 60 sites de captage répartis sur l'ensemble du territoire. Sauf que « sur les 42 millions de m³ d'eau de surface et d'eaux libres, 80% sont pollués par des nitrates ou des produits phyto-sanitaires », prévient Denis Minot, « aujourd'hui seul 20% de notre ressource est exempt de produits ». Une situation « complexe à gérer au quotidien » pour fournir une eau potable de qualité.

Les tentatives pour sortir de 40 ans de pollution

Pour le vice-président du syndicat Jean-Claude Classique, l'origine de ses polluants dans l'eau ne fait aucun doute : « Leur présence résulte de plus de 40 ans de mauvaises pratiques », notamment agricoles, sur ce territoire dont 2/3 des terres sont cultivées (442 088 ha). « On le sait tous, dans les années 1980, on était dans des

politiques de développement agricoles de grandes cultures céréalières au détriment de grandes prairies avec des mesures de nitrates qui ont explosé, avec des pics hivernaux de 110, voire 120 mgr de nitrates par litre », se rappelle Denis Minot. Le syndicat avait mené plusieurs actions de contrôle et de fermeture de certains captages, doublées d'une prévention auprès des usagers, « qui avait permis de distribuer dès les années 1990 une eau sans nitrate ». Pas de quoi crier victoire pour autant. Le syndicat a ensuite trouvé d'autres traces de produits phytosanitaires dans ses eaux, « mais là, on est passé du milligramme au microgramme ». Les analyses ont mis au jour « essentiellement des molécules de pesticides utilisées dans la viticulture, mais pas seulement ». Conséquences pour le syndicat : nouvelles fermetures de forage, nouveaux traitements curatifs et renforcement des systèmes de traitement des stations. Le syndicat creuse alors toujours plus profond pour trouver des eaux captives, inviolées par les phytosanitaires. De 1995 à 2010, les travaux entrepris par le syndicat lui permettent enfin de distribuer « une eau conforme à la réglementation ».

La situation est pourtant loin d'être réglée. Avec des techniques d'analyses toujours plus fines, « aujourd'hui on arrive à trouver des molécules de pesticides qu'on ne trouvait pas avant parce qu'on ne les cherchait pas ». Certes, leur quantité se mesure aujourd'hui en nano et non plus en milligramme, mais on en trouve des traces dans les nappes phréatiques jusqu'à 200 m de profondeur, notamment de nitrates et de produits phytosanitaires parfois interdits depuis des années. Plus alarmant encore : « Après avoir constaté une baisse des taux de nitrates dans les années 1990, on observe une remontée de nitrates par les sols depuis le début des années 2000 », témoigne Denis Minot, « donc on repart sur de nouveaux risques de non-conformité ». Un état des lieux également dressé par l'agence de l'eau Adour-Garonne.

Ce qu'il reste à mettre en place

En 2007, le Grenelle de l'environnement avait permis de passer trois zones de captage stratégiques comme « prioritaires », pour diminuer les polluants dans l'eau potable, sous l'égide du programme Re-Sources. Le plus important est le captage de Trizay (près de Rochefort), au lieu-dit Bouil de Chambon, qui alimente depuis les années 1950 les communes littorales et l'île d'Oléron, avec une production de 10 000 m³ par jour. Les deux autres captages sont à La Clisse (près de Saintes) et produisent 2000 m³/jour à destination des communes rurales. Des actions de préventions sont menées depuis dix ans auprès des agriculteurs du secteur, des fédérations et des collectivités pour optimiser les pratiques existantes et sensibiliser tous les usagers pour préserver la ressource.

« L'amélioration des pratiques a été un premier pas mais aujourd'hui, ce n'est plus suffisant », préviennent d'une même voix les acteurs du syndicat et de l'agence Adour-Garonne, « Il faut franchir une étape supplémentaire et promouvoir une agriculture plus économe et respectueuse de la ressource en eau tout en garantissant un système alimentaire local de qualité et économe en intrants. »

Des mesures et un accompagnement technique des agriculteurs

Le dispositif mis en place depuis le Grenelle de l'environnement a donc été reconduit jusqu'en 2020, avec des objectifs concrets : réduire les produits phytosanitaires dans les communes et les champs, diminuer de 30% la teneur en azote potentiellement lessivable dans les sols, réhabiliter des sites potentiels de pollution chronique (comme les anciennes carrières de La Clisse), limiter les intrants dans les zones fragilisées pour éviter les pollutions diffuses, etc. Le programme a été élaboré en concertation avec les usagers locaux, élus, agriculteurs, fédérations professionnelles, associations locales... Le dispositif passe notamment par un accompagnement technique et individuel des agriculteurs : aide à l'achat de matériel en faveur de l'environnement, explications des mesures agro-environnementales et climatiques, apprentissage à la couverture des sols et à l'équilibre des fertilisations, réalisations d'études de marchés mais aussi de diagnostics (gratuits) d'exploitation et des journées de rencontres « techniques » (ex : comment cultiver bio, diversifier ses rotations de culture, etc.). Deux organismes professionnels, l'Orasc'eau et le Cipan Eau, proposent notamment des démarches expérimentales.

Des commissions thématiques rassemblant les usagers (agricoles ou non) pour échanger et orienter les démarches au fil des retours d'expérience. Des bilans sur la qualité de l'eau seront également émis de façon plus régulière par le syndicat des eaux. Des actions préventives et de sensibilisation sont également prévues auprès du grand public.

Autre mesure : le dernier schéma départemental des eaux du 17 prévoit de sanctuariser les nappes profondes, dont elle réserve exclusivement et exceptionnellement l'usage pour le réseau d'eau potable. Côté traitement de l'eau, le syndicat s'adapte continuellement : en un an, son traitement au charbon des eaux de surface est passé de 5 gr/m³ à 12 gr/m³, atteignant le taux maximal technique possible. « Le syndicat ne peut pas tout, tout seul », prévient Denis Minot.

Changer les mentalités et diversifier les filières

Pour Jean-Marc Menard, chercheur à l'Inra de Grignon, la préservation de l'eau « n'est pas uniquement l'affaire des agriculteurs, c'est l'affaire de tous ». Au-delà des gestes du quotidien pour préserver la ressource, les consommateurs vont devoir se remettre en question. « Demandez-vous sur quels critères vous achetez vos fruits et vos légumes. L'aspect extérieur qui fait la norme aujourd'hui ne peut pas se faire sans pesticide. Il y a un moment donné où il faut savoir ce que l'on veut vraiment [...] Dans la théorie, tout le monde est d'accord pour sauver l'environnement, dans la pratique, trop peu de monde s'y met. »

Pour lui, il y a urgence à changer de manière globale le fonctionnement des filières agricoles, des pratiques de cultures aux approches socio-économiques. « Il faut rompre avec le cycle infernal de la spécialisation », préconise-t-il, « il y a trop et de plus en plus de maïs, de colza, de blé et d'orge », gourmands en eau et en pesticides, dont la consommation a augmenté de 20% ces dernières années. Le seul fait de diversifier ces cultures avec d'autres variétés et de pratiquer les rotations aurait un impact significatif sur l'usage de l'eau et le taux

d'intrants dans le sol.

Pour se faire la recherche va également devoir s'activer en améliorant les variétés encore peu exploitées car peu connues des agriculteurs comme le lin, le chanvre, les lentilles, les pois, etc. et trouver des protocoles de culture ou des technologies innovantes permettant d'être performant. Côtés négoce et coopératives, il faudra trouver et s'adapter à de nouveaux processus de transformation et de nouveaux marchés pour créer des filières rentables. Et pour favoriser les débouchés, les filières ne devront pas hésiter à s'appuyer sur des certifications santé (riche en oméga 3, etc) ou des labellisations comme Bleu blanc cœur, Label Rouge, ou à une marque adossée à une association d'acteurs de la filière, pour donner au produit une valeur ajoutée.

Mais pour Jean-Marc Ménard, rien ne changera sans un profond déclic social et psychologique, aussi bien du côté des consommateurs que des agriculteurs : accepter de laisser derrière soi les pratiques d'après-guerre associées à la réussite agricole, travailler entre filières pour une gestion collective de la qualité de l'eau, créer de la coopération entre les acteurs de chaque filière, de repenser l'action publique et surtout « être créatif » à tous les niveaux.

(1) S'occupe de la distribution de l'eau potable et de l'assainissement en collectif ou non de 463 communes sur les 469 du département, hors la Rochelle, Chatelaillon, Rochefort, Saintes, Saint-Jean-d'Angély et Jonzac.

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Anne-Lise Durif

Publié sur aqui.fr le 20/09/2018

[Url de cet article](#)